

# LIBRE EXPRESSION

## Horizons 2020

*Saint-Sym'Info*... 100<sup>e</sup> ! En 2014, peu après notre première élection, nous avons créé un nouveau journal municipal, voulu plus qualitatif, plus aéré, en un mot plus agréable à lire !

Nous l'avons modifié en 2022, dans un format réduit comportant plus de pages, plus de photos et de schémas, moins de textes, et des rubriques en « O » comme Ozon, qui permettent au lecteur de se repérer d'un numéro à l'autre.

À quoi sert un journal municipal ? En priorité à informer les habitants des actions conduites par les élus et les agents, lesquelles reposent sur un programme électoral et un plan de mandat.

À Saint-Symphorien-d'Ozon nous le considérons aussi comme une façon de rendre compte à la population, au fil des mois, des engagements pris.

Les canaux modernes de communication de nos jours sont multiples (site internet, application sur smartphone, page Facebook, panneaux lumineux...). Pourtant à travers ce journal nous voulons que le papier conserve toute sa place. Support ancien, venu après la pierre puis le parchemin, son impression -première révolution industrielle (15<sup>ème</sup> siècle) - a permis la diffusion des idées et le recul de l'obscurantisme. Le papier c'est aussi l'aliment de la parole, de l'échange simple et spontané entre les citoyens d'une ville ou d'un village. C'est encore l'instrument de la démocratie, de l'ouverture aux opinions multiples, à la confrontation -et non l'affrontement- des idées, ce dont témoigne cette page ouverte à l'opposition, qui s'y exprime librement, dans des limites fixées non par nous, la majorité, mais bien par la Loi, celle qui est votée par des députés élus par le peuple.

C'est à ce peuple communal que parle un journal municipal, et nous vous invitons à le composer avec nous, en nous donnant des idées, en partageant des initiatives, des réussites... Nous les accueillerons avec plaisir.

Si l'action d'une municipalité est jugée tous les six ans à travers l'élection, elle peut aussi être contrôlée par la Chambre Régionale des Comptes. Saint-Symphorien-d'Ozon a fait l'objet d'un tel contrôle au cours de la dernière année, et le rapport des magistrats a été présenté lors du dernier Conseil municipal. Il confirme la bonne santé financière de la commune, et sa capacité à conduire les investissements dont elle a besoin. Si cette reconnaissance d'une bonne gestion nous satisfait, elle nous oblige encore davantage, et nous serons attentifs à vous informer du suivi des recommandations que contient ce rapport, qui est à votre disposition, comme un autre outil démocratique.

## Ozon l'Avenir

La chambre régionale des comptes a contrôlé les comptes de la commune. Vous pouvez consulter le rapport sur son site.

Nous dégageons 3 sujets majeurs que nous avons présentés lors du Conseil Municipal :

1. Manque de transparence dans les marchés publics, l'attribution des subventions.

La chambre recommande de définir les règles de composition, de fonctionnement et les compétences de la commission MAPA qui traite une partie significative des investissements publics.

Nous avons demandé, dès sa création d'intégrer plus d'élus et notamment de notre groupe pour la pluralité et la transparence des marchés publics.

Nous proposons de mieux encadrer les commandes inférieures à 40 K€. La chambre constate la récurrence de fournisseurs sans attestation de mise en concurrence.

Nous avons pris acte d'une nouvelle procédure d'attribution des subventions aux associations. Il convient de définir le lien entre la grille de notation et la somme attribuée. Le protocole est muet sur ce point.

2. Manque d'outils de pilotage et d'évaluation des choix

La chambre constate que la commune doit faire face au coût de fonctionnement des équipements souvent élevé qu'elle doit pouvoir évaluer avec précision ce qui n'est pas le cas.

Nous avons demandé une évaluation du coût de fonctionnement de la villa Louvier. La réponse que nous avons reçue est une diminution de ses horaires d'ouverture dû à la faible fréquentation. Cela témoigne d'un manque d'étude préalable de pertinence des investissements.

Nous avons demandé en mai 2023 les éléments pour analyser la grille tarifaire du restaurant scolaire. Le silence 4 mois après en dit long sur la volonté de transparence.

La municipalité soutient la création d'une crèche privée actant par le fait que celle municipale inaugurée en début de mandat n'est pas dimensionnée selon les besoins des symphorinois.

3. Analyse prospective à fiabiliser

La chambre constate que la municipalité s'est dotée de 2 études qui n'ont pas été partagées avec les élus et basées sur des hypothèses différentes d'où une trajectoire budgétaire peu réaliste. Elle invite la commune à actualiser et fiabiliser des scénarios qui soient validés par les élus. C'est selon nous l'objet du débat d'orientation budgétaire.

La municipalité a hérité d'une situation financière solide et saine qui lui a permis de financer jusqu'à présent les projets par l'emprunt sans étude prospective ni évaluation.

Modifions les usages pour développer un avenir en phase avec les besoins des symphorinois.